

# Les télés locales rendues plus visibles

**NOUVEAUTÉS** Marcourt annonce qu'elles seront disponibles sur le canal 11 (pour Voo) à partir du printemps

Fin d'aller chercher votre télé locale au-delà du numéro 50 de votre télécommande. Dans les prochains mois, l'ensemble des télévisions locales va en effet bénéficier d'un meilleur positionnement dans la numérotation prédéfinie des distributeurs. C'est ce qu'a annoncé mercredi le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt (PS), interpellé à ce sujet par le député Nicolas

Martin (PS) au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« À partir d'avril ou de mai 2016, les télévisions locales seront disponibles dans leur zone de couverture sur le canal 11 de Voo », explique Marcourt. Un

meilleur positionnement des télés locales qui était déjà proposé pour les abonnés de Proximus, avec un accès via le canal 10. La revendication était en fait émise depuis plus de deux ans par les chaînes locales.

D'autres bonnes nouvelles pour les télés locales ont par ailleurs été annoncées dans la foulée par le ministre Marcourt. Les abonnés à Voo pourront ainsi

avoir accès, dès septembre, aux télévisions locales via n'importe quel écran grâce à l'application Voomotion. De son côté, Proximus s'est dit prêt à négocier avec les télévisions locales pour offrir la possibilité d'un système de vi-

déo à la demande, ce qui permettrait aux télévisions locales d'être diffusées au-delà de leur zone de couverture. Un Liégeois pourrait donc s'amuser à regarder l'actualité namuroise si l'envie lui prend. « S'agissant des nouveaux entrants (Mobistar, NDLR), la situation étant très récente, ce point précis n'a pas encore été abordé », a ajouté Jean-Claude Marcourt.

Pour rappel, depuis plusieurs mois, les télévisions locales sont dans la tourmente. À la demande du ministre de l'Audiovisuel, elles doivent accoucher d'un plan concret de synergies entre télés locales, en vue notamment de

réaliser des économies.

Début février, à la veille de la remise de ce plan au ministre, Dimitri Kennes annonçait qu'il démissionnait de son poste de président de la Fédération des télévisions locales, regrettant d'être parvenu à « un accord de souris » à propos de ce qui devait faire l'objet de ces échanges entre ces différentes télévisions. Désormais Marc de Haan, président de BX1 (ex-Télé Bruxelles) devenu président par intérim de la Fédération, a jusqu'en juin pour présenter au ministre Marcourt un plan concret sur la future organisation des télés locales. ■

**NOËLLE JORIS**